



FRATERNITÉ
DES CONSTABLES
DU CONTRÔLE ROUTIER
DU QUÉBEC



Communiqué 2020-04 Le 30 janvier 2020

Autre évènement avec arme

Bonjour à tous et à toutes,

Charny : En début de semaine lors d'une interception d'un ensemble de véhicules au poste de contrôle pour procéder à une vérification, le conducteur remet les documents d'usages. Notre membre fait donc le tour des véhicules pour voir l'état mécanique.

C'est au moment du retour de l'inspection, alors que la portière est ouverte que notre membre constate sur colonne de direction, un étui dans lequel il y a un pistolet, cependant, il ne voit pas de chargeur dans la crosse.



Sur le moment, le conducteur affirme que ce n'est pas une arme à feu, mais bien un « gun à plomb » et que c'est pour se protéger quand il va dans les « truck-stop ». Il est collaboratif.

L'information est traitée comme si c'était une arme à feu, les demandes d'assistances sont faites.

La SQ se pointe rapidement sur le site et confirme qu'il s'agit bien d'un pistolet à plomb.

Le conducteur est alors informé par la SQ que c'est une mauvaise idée de circuler ainsi. Aucune accusation.

Merci aux agents de nous avoir informé
Votre exécutif